

Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ

Saint-Charles-de-Limoilou accueillera... Machine de Cirque!

Québec, le 18 novembre 2020- Les représentants de la paroisse de Limoilou et du diocèse de Québec annoncent une grande nouvelle pour la valorisation de l'église Saint-Charles-de-Limoilou! La paroisse Saint-François-de-Laval signe une entente avec l'organisme Machine de Cirque, qui sera locataire de l'édifice pour une période de trois ans.

Au cours des dernières semaines, plusieurs investisseurs, mécènes et organismes intéressés à louer l'église, ont manifesté à la paroisse leur désir de contribuer à la valorisation de Saint-Charles-de-Limoilou.

Les possibilités de collaboration avec Machine de Cirque se sont révélées enthousiasmantes. Il s'agit d'un organisme de la ville de Québec dont la mission est de rassembler les différents acteurs du milieu des arts et de la technologie autour de projets de production de spectacles de cirque. Un contrat de location de trois ans a été signé ce vendredi 13 novembre. Les deux parties envisagent un partenariat à long terme afin de préserver l'église St-Charles-de-Limoilou et son volet patrimonial.

Rappelons que pendant quatre ans, la paroisse s'était engagée auprès de l'organisme Espace d'Initiatives à ne pas chercher d'autres investisseurs éventuels. Au terme de l'entente, le 1^{er} septembre dernier, elle a accueilli diverses propositions. Puisque l'organisme Machine de Cirque devait se relocaliser rapidement en raison d'une fin de bail, un accord prometteur a pu être conclu avec la paroisse à l'intérieur de délais très courts.

La nouvelle a été annoncée ce matin aux responsables d'Espace d'Initiatives, lors d'une rencontre Zoom, explique Mme Diane Dupuis, directrice générale de la paroisse. Le chanoine Mario Duchesne, vicaire général de l'Église catholique de Québec, précise qu'il a été en communication fréquente avec Espace d'Initiatives au cours des derniers mois, des dernières semaines. « Nous comprenons et accueillons leur vive déception, et je souhaite aux artisans de ce projet de pouvoir continuer à s'investir pour leur communauté », partage-t-il.

Malgré les remous engendrés par la récente décision, les deux parties ne cachent pas leur soulagement : les fonds amenés combleront progressivement les frais d'opération de l'édifice. Un nouveau chapitre s'ouvre, qui permet d'envisager la préservation de cette église d'une grande valeur patrimoniale.

Disponibilité pour entrevue :

- Le chanoine Mario Duchesne, vicaire général de l'Église catholique de Québec
- Mme Diane Dupuis, directrice générale de la paroisse Saint-François-de-Laval (Limoilou)
- M. Vincent Dubé, directeur général et artistique de Machine de Cirque

Sources :

Église catholique de Québec
Paroisse Saint-François-de-Laval

Informations :

Valérie Roberge-Dion
Directrice des communications
Cellulaire : 418 802-1214
Courriel : vrd@ecdq.org